



# Le littoral : paysage attractif

Lieu de contact et d'échanges entre le continent et l'océan, le littoral est un espace très apprécié pour ses paysages et le regard qu'il offre sur la mer. L'érosion y a façonné les falaises, des pointes rocheuses et les baies selon la nature des roches. Les aménagements liés aux activités humaines y créent d'autres ambiances, ports de pêche et de plaisance, zones ostréicoles, plages et équipements pour les sports nautiques, sans oublier les carrelets : marque identitaire de notre littoral.



## Les falaises

D'une pierre claire, elles se dressent jusqu'à une dizaine de mètres au-dessus du niveau de la mer et laissent découvrir les diverses étapes géologiques qui les composent. Le haut des falaises est souvent occupé par une pelouse sèche et parfois par quelques arbres courbés par le vent. Les éboulements réguliers à leur pied témoignent de l'importance de l'érosion et de l'évolution rapide du trait de côte.



## Les baies et anses

Elles se découvrent là où l'altitude s'abaisse, ouvrant sur des plages de sables ou de galets et sur l'estran vaseux, caractéristique de notre région.




## Artificialisation

C'est au niveau des baies que l'homme a fortement modifié la côte, une artificialisation très visible sur les installations portuaires de La Rochelle, aux Minimes comme à Chef-de-Baie et La Pallice.



## Ouvrages de protection


Ils façonnent le paysage littoral sur une côte soumise au risque de submersion marine. Ces dispositifs (digues, enrochements...) existent depuis longtemps mais à la suite d'événements comme la tempête Xynthia, ils sont réévalués ou renforcés. Se pose alors la question de leur traitement visuel. Les matériaux très foncés des protections, la taille des blocs d'enrochement, le béton des digues ne sont pas toujours très intégrés ni qualitatifs pour le paysage.



A noter :  
l'Agglomération a su préserver le long de ses rivages des liaisons douces de circulation où l'on profite de l'espace. Peu d'endroits côtiers sont inaccessibles.




## Artificialisation



C'est au niveau des baies que l'homme a fortement modifié la côte, une artificialisation très visible sur les installations portuaires de La Rochelle, aux Minimes comme à Chef-de-Baie et La Pallice.

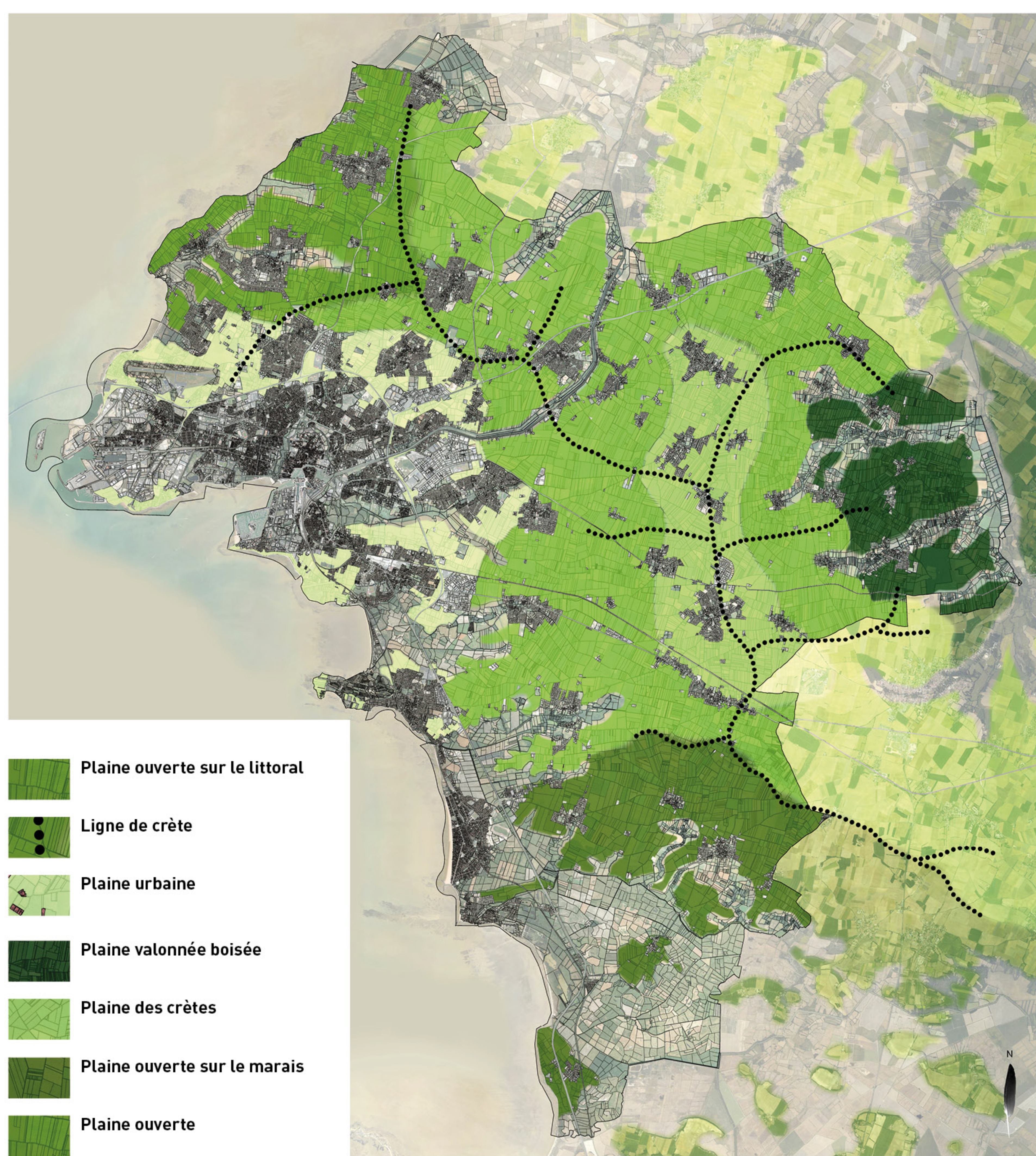


## Ouvrages de protection



Ils façonnent le paysage littoral sur une côte soumise au risque de submersion marine. Ces dispositifs (digues, enrochements...) existent depuis longtemps mais à la suite d'événements comme la tempête Xynthia, ils sont réévalués ou renforcés. Se pose alors la question de leur traitement visuel. Les matériaux très foncés des protections, la taille des blocs d'enrochement, le béton des digues ne sont pas toujours très intégrés ni qualitatifs pour le paysage.

# La plaine n'a rien de morne...



- Plaine ouverte sur le littoral
- Ligne de crête
- Plaine urbaine
- Plaine vallonnée boisée
- Plaine des crêtes
- Plaine ouverte sur le marais
- Plaine ouverte

La plaine est la famille paysagère la plus étendue sur notre territoire. Elle n'a rien d'uniforme, au contraire. Elle prend différentes apparences selon qu'elle regarde vers la mer, se tourne au contraire vers les terres ou le marais. Les cultures pratiquées (céréales mais aussi lin, tournesol, plantes fourragères, sorgho, betterave et même persil ou thym) dessinent une mosaïque de couleurs, changeantes au fil des saisons.

**Voici les sous-ensembles, ou entités paysagères de la famille « plaine » dans l'agglomération.**

## Plaine urbaine

C'est La Rochelle et sa première couronne (Aytré, Périgny, Puilboreau, Lagord, L'Houmeau) dans laquelle s'immiscent encore, telle une respiration, quelques espaces agricoles ou naturels.

## Plaine des crêtes

Les communes de Bourgneuf, Montroy, Clavette, le nord de Sainte-Soulle, l'ouest de Saint-Médard d'Aunis et le nord de Croix-Chapeau sont situés sur cette ligne de crête qui offre une vue lointaine sur les alentours.

## Plaine ouverte

C'est le cœur du territoire, celle des cultures diverses et des étagements de végétations par la présence de haies bocagères et de bois. Elle concerne en particulier les communes de Saint-Xandre, Dompierre-sur-Mer, Sainte-Soulle, Saint-Rogatien, Vérines, Clavette, La Jarne, Salles-sur-Mer et Croix-Chapeau.

## Plaine ouverte sur le littoral

Comme son nom l'indique, elle concerne les communes regardant l'océan. Ces terres cultivées et prairies permettent différentes vues sur le Pertuis Breton. Elles sont nettement visibles depuis la mer.

## Plaine ouverte sur le marais et le littoral

Ce paysage concerne le sud du territoire, tourné vers le marais de Rochefort et le Pertuis d'Antioche. Le relief des anciennes îles d'Angoute, Voutron et Yves émerge au-dessus des marais plats.

## Plaine vallonnée boisée

C'est un espace de transition entre la plaine et les marais doux (Saint-Christophe, Saint-Médard, l'est de Sainte-Soulle, le sud de Vérines). Le relief y est un peu plus ondulé et la trame arborée plus dense que dans l'entité paysagère dite « plaine ouverte ». C'est un espace bocager plus intime.



# Le marais, trace des usages passés



## Les marais maritimes

Ce sont les marais touchés par les eaux plus ou moins saumâtres des communes littorales. Ils ont en commun les tamaris ainsi qu'une végétation herbacée où poussent la salicorne, la moutarde noire, la bette maritime, la mauve sauvage, entre autres espèces. Dans cette famille, voici quelques repères :

› **les marais « nature »**, préservés pour leur richesse écologique, tels ceux de Pampin et de Tasdon à La Rochelle ou les marais d'Yves, réserve naturelle gérée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

› **les marais conchylicoles** : ils servent à l'affinage des huîtres, à Lauzières, aux Godechaud à Aytré, dans les marais du Chay et des Terres à Angoulins.

› **le marais pâturé** de Coup de Vague à Esnandes, un ancien port de commerce autrefois nommé Queue de Vache, comblé au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Sur notre littoral Atlantique**, le marais est un paysage façonné par l'homme depuis l'antiquité. Ces espaces ont tout d'abord été aménagés pour produire du sel. Des bassins ont été creusés, des endiguements et des ouvrages régulateurs de l'eau réalisés, des conches dans lesquelles cristallisait le sel et des bosses, que les sauniers d'autrefois mettaient en culture.

**Ces espaces** ont beaucoup évolué à travers le temps. Les salines peu à peu abandonnées ont laissé la place, ici à des prairies d'élevage, là à des terres drainées en vue d'une exploitation agricole plus intensive. Ailleurs, d'anciens bassins ont été reconquis pour devenir des claires ostréicoles. De petits ports ont disparu, à Esnandes, Périgny...

**Ces divers marais** forment aujourd'hui des paysages contrastés et souvent très riches du point de vue de la biodiversité.

On distingue les marais maritimes, soumis à l'influence des marées, et les marais doux qui ne le sont pas.



Mizottes des Laisses à Esnandes

Marais conchylicoles de Lauzières à Nieul-sur-Mer



# Le marais doux, mouillé ou desséché

**Nous voici en présence des marais d'eau douce**, qui ne sont pas (ou plus) soumis au rythme et à l'action des marées, d'où la perte du caractère « salé ».

Le marais mouillé figure au rang des « zones humides » si riches en terme de biodiversité. Ses prairies servent de tampon en hiver, lorsque les ruisseaux gorgés d'eau élargissent leur lit et en cas d'inondation.

Celui qu'on dit desséché a été drainé à des fins agricoles. Les eaux de pluie et du bassin versant y sont canalisées et régulées différemment au gré des saisons.

## Le marais desséché

On le trouve dans l'agglomération à l'arrière des côtes, depuis Esnandes jusqu'à Yves. Il est fait de vastes étendues où le regard porte loin, seulement arrêté par les surfaces bâties. **Il présente principalement deux types de paysages :**

- ▶ **les marais gâts** : les anciennes salines ont ici gardé une partie de leur ossature (bassins, fossés et bosses) et servent d'herbage. Ce sont des espaces assez peu pénétrables où poussent les joncs, les tamaris, les saules et majoritairement des plantes herbacées.
- ▶ **les marais plats** : les anciennes salines ont été aplaties pour les besoins d'une agriculture mécanisée, ce qui donne un paysage de champs ouverts.

## Le marais mouillé

**Ce type de marais prend place dans les petits vallons formés par des cours d'eau et leurs affluents.** On le trouve principalement autour du Virson et du Saint-Christophe mais aussi en bordure du Traquenard, du Machet, de la Chenaude, de la Courante, du Chenau, du Gô, de la Moulinette, de l'Otus et du Panzay.

La diversité végétale du marais mouillé, son aspect plus resserré, intime, ses vergers, potagers, pâturages, ses cheminements ombragés en font un paysage particulièrement riche et apprécié.

en haut  
Marais plat de la Prée de l'Église  
à Esnandes

en bas  
Marais doux mouillé à la Mottée à  
Saint-Médard-d'Aunis

à gauche et à droite  
Marais gâts de  
Vautron à Yves

